

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

Secrétariat général

### Arrêté du 6 février 2015 portant composition du comité technique du centre ministériel de valorisation des ressources humaines

NOR : DEVK1502705A

Le directeur des ressources humaines,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié ;  
Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;  
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;  
Vu l'arrêté du 30 mars 2012 modifié portant création et organisation d'un service à compétence nationale dénommé « centre ministériel de valorisation des ressources humaines » ;  
Vu l'arrêté du 29 septembre 2014 portant création des comités techniques spéciaux (centre ministériel de valorisation des ressources humaines) ;  
Vu le procès-verbal de dépouillement des votes et de proclamation des résultats du 8 décembre 2014 relatif à la désignation des représentants du personnel du comité technique du CMVRH ;  
Sur la proposition du directeur du CMVRH,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La composition du comité technique du CMVRH est fixée ainsi qu'il suit :

#### Représentants de l'administration

Président : M. Paul WEICK, directeur du CMVRH ou son représentant.  
M. Jean-Marc ACREMANN, directeur du CVRH de Tours ou son représentant.

#### Représentants du personnel

##### *Membres titulaires*

Mme Évelyne ROL, CVRH de Mâcon, UNSA.  
Mme Marie-Christine DUVAL, CVRH de Rouen, UNSA.  
Mme Anne DEBLIQUY, CVRH d'Arras, UNSA.  
Mme Céline BARBE, CVRH de Paris, FO.  
Mme Caroline DONNADIEU, CVRH d'Aix-en-Provence, FO.  
Mme Nathalie ROUSSEL, CVRH de Toulouse, CGT.  
Mme Catherine BOUSQUET, CEDIP, CGT.  
Mme Véronique AIMARD-GUILLOU, CVRH d'Aix-en-Provence, CFDT.

*Membres suppléants*

Mme Catherine MENDRAS, CVRH de Rouen, UNSA.  
M. Pascal MOUSSU, CVRH de Toulouse, UNSA.  
M. Marc GUILLOUX, CVRH de Nantes, UNSA.  
M. Pierre FOCHEUX, CVRH d'Arras, FO.  
Mme Marie-Carmen ESTEVEZ, CVRH de Paris, FO.  
M. Jean-Michel BIRIEN, CVRH de Nantes, CGT.  
M. Guy PANISSE, CEDIP, CGT.  
M. Jean-Pascal GUILLEMET, CVRH de Paris, CFDT.

Article 2

Le directeur du CMVRH est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 6 février 2015.

*Le directeur des ressources humaines,*  
F. CAZOTTES